

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'ALIMENTATION, DE LA PÊCHE,
DE LA RURALITÉ ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

<p>Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche Sous-Direction des Politiques de Formation et d'Éducation Bureau des Partenariats Professionnels 1 ter avenue de Lowendal 75700 PARIS 07 SP</p> <p>Dossier suivi par Sandra AZOULAY</p> <p>Tél. : 01.49.55.51.56 Fax : 01.49.55.40.06</p>	<p style="text-align: center;">NOTE DE SERVICE DGER/SDPOFE/N2012-2001 Date: 04 janvier 2012</p>
---	--

Date de mise en application : immédiate
Nombre d'annexe : 0

Le Ministre de l'agriculture, de l'alimentation,
de la pêche, de la ruralité et de
l'aménagement du territoire
à
Cf destinataires

Objet : 2nde édition de la semaine de l'industrie

Résumé : labellisation d'évènements proposés par des établissements d'enseignement agricole préparant aux métiers des industries alimentaires dans le cadre de la seconde édition de la semaine de l'industrie.

Mots clés : industrie alimentaire – semaine de l'industrie – promotion des métiers

Destinataires	
<p><u>Pour exécution :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Directions régionales de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt, - Directions de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt, - Services régionaux de la formation et du développement, - Services de la formation et du développement, - Établissements publics locaux d'enseignement et de formation professionnelle agricole, - Fédérations nationales représentatives des établissements de l'enseignement agricole privé. 	<p><u>Pour information :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Administration centrale, - Inspection de l'enseignement agricole, - Fédérations d'associations de parents d'élèves de l'enseignement agricole public

1 – CONTEXTE ET OBJECTIFS DE L'OPERATION

1.1– CONTEXTE

Dans le cadre des actions permettant de soutenir l'industrie, essentielle à la compétitivité de l'économie française, à l'innovation, à la productivité et à l'équilibre du commerce extérieur de la France, une des mesures retenues à l'issue des États généraux de l'industrie a été la création d'une « semaine de l'industrie », dont la première édition s'est déroulée du 4 au 10 avril 2011.

Cette première édition a été un succès, elle a réuni près de 1 500 événements sur tout le territoire, rassemblant au total plus de 100 000 participants, dont 60 % de moins de 25 ans.

A l'échelle de l'enseignement agricole, un tiers des établissements spécialisés en industrie agro-alimentaire se sont mobilisés.

Cette mobilisation a également permis de créer un très large consensus autour de la nécessité de préserver et de développer une industrie forte en France. Il est donc important de consolider cette initiative.

Dès lors, une seconde édition de la « semaine de l'industrie » va être mise en place du 19 au 25 mars 2012.

Elle concentre en une semaine et sous l'égide d'une communication nationale portée par le Ministère de l'économie, des finances et de l'industrie, un ensemble d'actions locales et nationales qui s'adresse au grand public, notamment aux jeunes, et qui vise à promouvoir l'industrie et ses métiers afin de dessiner avec tous les acteurs de l'industrie (fédérations, partenaires sociaux, dirigeants des grandes entreprises industrielles et des PME/PMI) une nouvelle politique, basée sur 5 axes :

- mettre l'industrie au cœur d'un grand projet commun,
- développer l'emploi et les compétences sur les territoires,
- consolider la structuration des filières industrielles françaises,
- renforcer la compétitivité des entreprises et l'innovation,
- assurer le financement de l'industrie.

1.2 – OBJECTIF DE L'OPERATION POUR L'INDUSTRIE ALIMENTAIRE

L'objectif visé par la semaine de l'industrie résulte des travaux conduits dans le cadre des États généraux de l'industrie.

Constats et actions proposées:

Les États généraux ont montré la nécessité de revaloriser l'image de l'industrie en France, et de contrebalancer le déficit d'image dont souffre l'activité auprès de l'ensemble de la population. Pour faire tomber certains clichés trop souvent véhiculés sur l'industrie, la semaine de l'industrie fédèrera un ensemble d'actions - locales et nationales - d'information et de sensibilisation sur les réalités du monde industriel. Ces événements seront organisés sur l'ensemble du territoire : journées portes ouvertes, ateliers de découverte du milieu industriel en milieu scolaire, organisation de colloques et tables rondes sur l'industrie, de forum d'information, d'expositions, etc...

De nombreuses initiatives éparses existent en région, mais elles n'ont qu'une portée limitée du fait de l'absence de coordination. Il conviendra donc de les fédérer pour porter vers le grand public un message fort. A l'image de « la semaine du développement durable », l'objectif est de définir une semaine pendant laquelle seront organisés des événements de découverte du monde de l'industrie alimentaire : journées portes ouvertes, visites commentées, forums et journées d'information, jeux concours avec les établissements d'enseignements, etc.... Des messages diffusés dans des médias nationaux et locaux, un site d'information sur internet donnant le programme des actions conduites au plan local, permettra de donner à cette semaine de l'industrie un écho national important.

L'objectif de cette action déclinée pour les industries alimentaires est de faire évoluer les comportements, notamment lors des choix d'orientation professionnelle des lycéens et étudiants.

2 – MODALITÉS DE MISE EN PLACE DE L'APPEL À PROJET

Le Ministère de l'économie, des finances et de l'industrie vous propose de labelliser vos événements afin de bénéficier d'une visibilité nationale.

Pour cela, quatre conditions ont été établies :

- organiser votre événement en France **du 19 au 25 mars 2012**
- relier cet événement au secteur de l'industrie alimentaire
- être ouvert au grand public, aux jeunes (collégiens, lycéens, étudiants)
- proposer un accès gratuit

Quelques exemples d'événements : visites d'entreprises industrielles, témoignages sur les différents métiers liés à l'industrie, ateliers pédagogiques, forums écoles-entreprises, conférences de presse, conférences, colloques, tables rondes, organisation des jeux ou concours relatifs à l'industrie...

3 – PROPOSER UN EVENEMENT

Il est demandé aux porteurs de projets de renseigner chaque champ du formulaire accessible sur le lien suivant <http://www.economie.gouv.fr/semaine-industrie/proposer-evenement-pour-semaine-industrie> de la façon la plus précise possible, de sorte de permettre une validation rapide de la labellisation de l'événement et de donner une information aussi précise que possible au public qui consultera la liste des événements.

Les demandes de labellisation doivent être déposées avant le 5 mars 2012.

La proposition sera étudiée au regard des critères de sélection définis préalablement. Si l'événement est labellisé, il sera inscrit au programme de la semaine de l'industrie, diffusé ensuite sur le site <http://www.economie.gouv.fr/semaine-industrie> à partir de début janvier 2012 et sera progressivement complétée jusqu'au 5 mars 2012.

Un kit de communication électronique est alors fourni : affiches, bannières web, brève...

4 – INFORMATION

Des comités de pilotage régionaux ont été créés par les préfets à la demande du gouvernement. Ils sont composés de différents acteurs territoriaux : représentants des chambres consulaires, des DIRECCTE, des rectorats, des organisations professionnelles, des collectivités territoriales, des syndicats, des services de l'État concernés, Pôle emploi...

Les directeurs régionaux de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt sont chargés d'informer les directeurs des établissements de leur région des modalités de déroulement de cet appel à projet et de la bonne mobilisation des acteurs de l'enseignement technique agricole en vue de cette seconde édition de la « semaine de l'industrie ».

Cette opération a aussi vocation à s'inscrire dans les stratégies de développement des établissements. Leur mission « d'animation et de développement des territoires » sur le volet de l'industrie alimentaire pourrait être ainsi valorisée.

Le Sous-Directeur
des Politiques de Formation et d'Éducation

Philippe VINCENT